

BANDEAU LED DE SECURITE

Bandeau LED de sécurité répondant aux exigences actuelles de la sécurité routière et aux manques d'alternatives liés aux problèmes de pré signalisation des véhicules immobilisés.

Il s'inscrit en complément de la loi 416.19 du code de la route



DESCRIPTIF

Le bandeau LED a la capacité de renvoyer la lumière des véhicules grâce à son système de rétro réflexion, cela même de nuit, en mode « Leds éteints », ce qui le rend opérationnel par tous temps, quelles que soient les circonstances.

Il dispose de 78 leds rouges sur 3 chevrons blancs rétro réfléchissants (classe 2) et offre une visibilité de nuit à plus de 200 mètres. Fixation par ventouses et aimants.



Spécialement adapté aux professionnels qui doivent de part leur activité immobiliser leur véhicule sur la voirie.

LES PLUS 'PRODUIT'

- Sécurisation d'une zone d'intervention (en la balisant)
- Identification et visibilité des véhicules d'interventions et meilleure protection des personnels (moins vulnérables aux risques de collision)
- Signalisation de l'arrêt et proposition aux usagers de la voirie un contournement rapide du véhicule

G190687 – Bandeau LED de sécurité